

1.2 : Enjeux et déroulement de la formation

PERMIS B

1 – LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

Pourquoi une formation avec des professionnels ?

L'accès à la mobilité pour tous est un enjeu majeur dans notre pays.

L'objectif est que chaque citoyen puisse se déplacer en toute sécurité.

Le risque routier est un problème de santé publique, les accidents de la route étant la première cause de mortalité chez les 18-24 ans.

L'éducation est un des leviers permettant de réduire le nombre de tués et de blessés sur les routes de France.

Il est aujourd'hui indispensable de former des conducteurs sûrs et responsables.

Apprendre à conduire est une démarche éducative, votre formateur, diplômé de la sécurité routière, saura vous accompagner dans cette démarche.

Chez H-Conduite, notre objectif est de former des conducteurs sûrs et responsables.

2- DEROULEMENT DE LA FORMATION PERMIS B CHEZ H-CONDUITE

INTRODUCTION

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

Chez H-CONDUITE votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Elles se trouvent dans votre livret d'apprentissage remis lors de votre inscription.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

EVALUATION DE DEPART

Au préalable à la formation, une évaluation de départ permettant d'évaluer vos compétences sur la partie pratique est obligatoire :

L'évaluation de départ permet d'évaluer vos compétences sur la partie pratique :

Elle se compose d'un questionnaire (connaissances, motivation, auto-efficacité), de test psycho-technique et d'analyse de situation de conduite.

Les aptitudes évaluées sont les suivantes :

- L'expérience de la conduite,
- Les connaissances du véhicule,
- L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité,
- La compréhension et la mémoire,
- La perception visuelle,
- La recherche d'indices,
- L'émotivité,
- Le temps de réaction,
- L'émotivité,
- Le temps de réaction,
- La coordination main-regard,
- Evaluation des vitesses et des distances.

L'évaluation se fait sur un ordinateur/tablette et dure environ 45 minutes. Un exemplaire est remis à l'élève.

Suite aux évaluations, une proposition de volume de formation pratique est présentée à l'élève.

CHOIX DE LA FORMULE ET INSCRIPTION

Une fois le test d'évaluation terminé, vous devez choisir votre formule, plusieurs options s'offrent à vous :

- Formule B conduite accompagnée (AAC), à partir de 15 ans avec un passage au permis dès 17 ans,
- Formule B traditionnelle (classique), à partir de 16 ans avec un passage au permis dès 17 ans,
- Formule B conduite supervisée (CS), à partir de 16 ans avec un départ en conduite supervisée dès 18 ans.

PARCOURS FILIERE ACCOMPAGNÉE (AAC)

La conduite accompagnée permet d'avoir une expérience de conduite avec un accompagnateur avant l'obtention du passage du permis de conduire. Elle favorise une conduite sûre et responsable et un meilleur taux de réussite à l'examen du permis de conduire.

- L'inscription

L'inscription peut se faire à partir de 15 ans, elle a lieu une fois le test d'évaluation effectué et la formule choisie. Le contrat est signé par les deux parties. La secrétaire remet tous les documents pédagogiques nécessaires à la formation. La formation théorique peut commencer (préparation au code de la route).

- La formation théorique

La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Chez H-CONDUITE les cours de code se déroulent en salle sous plusieurs formes :

- En salle avec un enseignant : le mardi et vendredi de 17h à 18h30. Le planning des thèmes est affiché une semaine avant.
- En salle avec des test en libre-service aux horaires du bureau (heure fixe) corrections automatiques.
- En ligne sur East-test questions et corrections automatiques.

La formation théorique est axée sur 9 thèmes (voir programme) et les compétences attendues sont :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

- L'examen théorique

Chez H-CONDUITE l'inscription à l'examen chez un opérateur est programmé une fois que l'élève à une courbe de progression qui a atteint moins de 5 fautes, l'élève peut alors commencer les heures de conduite en alternance.

L'opérateur privé : « la poste code » se situe à 5 minutes de l'auto-école, une fois votre inscription validée par H-CONDUITE, votre convocation vous sera remise en main propre avec la date, l'horaire et le lieu de votre examen.

- La formation pratique initiale

Le nombre d'heures pratique est déterminé en fonction de votre test d'évaluation (au minimum 20 heures).

La formation pratique est un moment essentiel de la formation, elle va vous permettre de comprendre les enjeux d'une conduite sûre et responsable.

Chez H-CONDUITE la formation pratique peut commencer une fois que l'élève a programmé sa date d'examen théorique. Un enseignant lui est attribué en fonction de son planning, celui-ci le suivra pendant toute sa formation.

La formation pratique porte sur 4 compétences à atteindre :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Théorie de la pratique
- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont à votre écoute tout au long de la formation. Il est essentiel d'être à l'aise avec son enseignant et de suivre une progression. Votre enseignant peut vous proposer un voyage école en fin de formation et de l'écoute pédagogique (venir observer une leçon de conduite)

Le planning des heures de conduite se fait au secrétariat, il est important que les heures de conduite soient régulières (environ 3 heures par semaine). L'élève doit venir en forme aux leçons de conduite afin d'optimiser sa formation.

L'élève doit apporter son livret d'apprentissage.

- Le rendez vous préalable

Une fois votre formation pratique initiale terminée, vous allez pouvoir partir en conduite accompagnée. Avant cela, vous devez faire le rendez-vous préalable.

Chez H-CONDUITE ce rendez-vous permet de faire le point avec votre accompagnateur avant la phase de conduite accompagnée, il dure deux heures. Lors de ce rendez-vous, votre enseignant va pouvoir répondre à toutes les questions de votre accompagnateur et le conseiller pour vous

accompagner au mieux. Ce rendez-vous se décompose de 1h30 en véhicule et de 30 minutes au bureau.

Il est indispensable que votre accompagnateur soit présent avec l'accord préalable de son assurance afin de vous couvrir lors de la période de conduite.

- La conduite accompagnée

Chez H-CONDUITE la phase de conduite avec votre accompagnateur dure 1 an minimum. Elle est ponctuée de 2 rendez-vous pédagogiques, l'un après avoir parcouru 1500 km et l'autre après avoir parcouru 3000 km.

Les rendez-vous pédagogiques durent 3 heures : 1h en véhicule avec vous et votre accompagnateur et deux heures en salle en groupe où votre enseignant abordera un thème de sécurité routière (vitesse, produits psycho-actifs, fatigue et attention, l'assurance). Les deux rendez-vous sont obligatoires, ils permettent de faire le point sur votre progression.

- L'examen blanc

A l'issue du dernier rendez-vous pédagogique, votre enseignant vous propose un examen blanc. Celui-ci permet d'évaluer votre niveau et de vous proposer une date d'examen au permis B.

Celui-ci peut être passé à partir de 17 ans.

Chez H-CONDUITE l'examen blanc est mené par un autre enseignant, il se déroule une fois que les 4 compétences sont acquises.

PARCOURS FILIERE SUPERVISÉE (CS)

La conduite supervisée permet d'acquérir une expérience de conduite avec un accompagnateur avant le passage de l'examen du permis de conduire Elle permet à l'élève de consolider les compétences acquises lors de sa formation à l'auto-école et d'arriver avec plus d'expérience à l'examen du permis de conduire.

- L'inscription

L'inscription peut se faire à partir de 17 ans, elle a lieu une fois le test d'évaluation effectué et la formule choisie. Le contrat est signé par les deux parties. La secrétaire remet tous les documents pédagogiques nécessaires à la formation. La formation théorique peut commencer (préparation au code de la route).

- La formation théorique

La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Chez H-CONDUITE les cours de code se déroulent en salle sous plusieurs formes :

- En salle avec un enseignant : le mardi et vendredi de 17h à 18h30. Le planning des thèmes est affiché une semaine avant.
- En salle avec des test en libre service aux horaires du bureau (heure fixe) corrections automatiques.

- En ligne sur East-test questions et corrections automatiques.

La formation théorique est axée sur 9 thèmes (voir programme) et les compétences attendues sont :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

- L'examen théorique

Chez H-CONDUITE l'inscription à l'examen chez un opérateur privé est faite pour vous une fois que l'élève a une courbe de progression qui a atteint moins de 5 fautes, l'élève peut alors commencer les heures de conduite en alternance.

L'opérateur privé : « la poste code » se situe à 5 minutes de l'auto-école, une fois votre inscription validée par H-CONDUITE, votre convocation vous sera remise en main propre avec la date, l'horaire et le lieu de votre examen.

La formation pratique initiale : le nombre d'heures pratique est déterminé en fonction de votre test d'évaluation (au minimum 20 heures).

La formation pratique est un moment essentiel de la formation, elle va vous permettre de comprendre les enjeux d'une conduite sûre et responsable.

Chez H-CONDUITE la formation pratique peut commencer une fois que l'élève a programmé sa date d'examen théorique. Un enseignant lui est attribué en fonction de son planning, celui-ci le suivra pendant toute sa formation.

- La formation pratique porte sur 4 compétences à atteindre :
- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Théorie de la pratique
- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont à votre écoute tout au long de la formation. Il est essentiel d'être à l'aise avec son enseignant et de suivre une progression. Votre

enseignant peut vous proposer un voyage école en fin de formation et de l'écoute pédagogique (venir observer une leçon de conduite).

Le planning des heures de conduites se fait au secrétariat, il est important que les heures de conduite soient régulières (environ 3 heures par semaine).

L'élève doit venir en forme aux leçons de conduite afin d'optimiser sa formation.

L'élève doit apporter son livret d'apprentissage.

- Le rendez-vous préalable

Une fois votre formation pratique initiale terminée, vous allez pouvoir partir en conduite supervisée. Avant cela, vous devez faire le rendez-vous préalable.

Chez H-CONDUITE ce rendez-vous permet de faire le point avec votre accompagnateur avant la phase de conduite supervisée, il dure deux heures. Lors de ce rendez-vous, votre enseignant va pouvoir répondre à toutes les questions de votre accompagnateur et le conseiller pour vous accompagner au mieux. Ce rendez-vous se décompose de 1h30 en véhicule et de 30 minutes au bureau.

Il est indispensable que votre accompagnateur soit présent avec l'accord préalable de son assurance afin de vous couvrir lors de la période de conduite.

- La conduite supervisée

Chez H-CONDUITE la phase de conduite supervisée avec votre accompagnateur dure le temps nécessaire à l'acquisition d'une conduite autonome en toute sécurité.

- Le bilan de conduite

Chez H-CONDUITE ce bilan dure 1 heure, il est mené par votre enseignant, il permet d'observer votre progression et de vérifier votre aptitude à vous présenter à l'examen du permis de conduire.

- L'examen blanc

A l'issue du bilan, votre enseignant vous propose un examen blanc. Celui-ci permet d'évaluer votre niveau et de vous proposer une date d'examen au permis B.

Celui-ci peut-être passé à partir de 18 ans.

Chez H-CONDUITE l'examen blanc est mené par un autre enseignant, il se déroule une fois que les 4 compétences sont acquises.

PARCOURS FILIERE B TRADITIONNELLE

- L'inscription

L'inscription peut se faire à partir de 16 ans, elle a lieu une fois le test d'évaluation effectué et la formule choisie. Le contrat est signé par les deux parties. La secrétaire remet tous les documents pédagogiques nécessaires à la formation. La formation théorique peut commencer (préparation au code de la route).

- La formation théorique

La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Chez H-CONDUITE les cours de code se déroulent en salle sous plusieurs formes :

- En salle avec un enseignant : le mardi et vendredi de 17h à 18h30. Le planning des thèmes est affiché une semaine avant.
- En salle avec des test en libre service aux horaires du bureau (heures fixes) corrections automatiques.
- En ligne sur East-test questions et corrections automatiques.

La formation théorique est axée sur 9 thèmes (voir programme) et les compétences attendues sont :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques en fonction de la situation.

- L'examen théorique

Chez H-CONDUITE l'inscription à l'examen chez un opérateur privé est faite pour vous une fois que l'élève a une courbe de progression qui a atteint moins de 5 fautes, l'élève peut alors commencer les heures de conduite en alternance.

L'opérateur privé : « la poste code » se situe à 5 minutes de l'auto-école, une fois votre inscription validée par H-conduite, votre convocation vous sera remise en main propre avec la date, l'horaire et le lieu de votre examen.

Il faudra vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

- La formation pratique initiale

Le nombre d'heures pratique est déterminé en fonction de votre test d'évaluation (au minimum 20 heures)

La formation pratique est un moment essentiel de la formation, elle va vous permettre de comprendre les enjeux d'une conduite sûre et responsable.

Chez H-CONDUITE la formation pratique peut commencer une fois que l'élève a programmé sa date d'examen théorique. Un enseignant lui est attribué en fonction de son planning, celui-ci le suivra pendant toute sa formation.

La formation pratique porte sur 4 compétences à atteindre :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Théorie de la pratique
- Procédures
- Risques
- Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont à votre écoute tout au long de la formation. Il est essentiel d'être à l'aise avec son enseignant et de suivre une progression. Votre enseignant peut vous proposer un voyage école en fin de formation et de l'écoute pédagogique (venir observer une leçon de conduite)

Le planning des heures de conduites se fait au secrétariat, il est important que les heures de conduite soient régulières (environ 3 heures par semaine).

L'élève doit venir en forme aux leçons de conduite afin d'optimiser sa formation.

L'élève doit apporter son livret d'apprentissage.

- L'examen blanc

Une fois votre formation initiale terminée et les 4 compétences acquises, votre enseignant vous propose un examen blanc.

Chez H-CONDUITE l'examen blanc est mené par un autre enseignant, celui-ci évalue les axes de progression et vous propose une date d'examen.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

3- COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN DU PERMIS B

- L'examen pratique

Une fois l'examen blanc terminé, votre enseignant vous propose une date d'examen pratique.

Chez H-CONDUITE un enseignant vous accompagne lors de votre examen évalué par un inspecteur du permis de conduire.

L'inspecteur du permis de conduire est un cadre de la catégorie B de la fonction publique d'état. Il a qualité pour faire passer les épreuves du permis de conduire et délivrer l'avis favorable ou défavorable à l'issue de l'examen.

L'examen a lieu sur l'un des différents centres d'examen des Yvelines en semaine.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

- Grille d'évaluation

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque				
	E	0	1	2	3					
Connaître et maîtriser son véhicule								Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord										
Effectuer des vérifications du véhicule										
Connaître et utiliser les commandes										
Appréhender la route										
Prendre l'information										
Adapter son allure aux circonstances										
Appliquer la réglementation										
Partager la route avec les autres usagers										
Communiquer avec les autres usagers										
Partager la chaussée										
Maintenir les espaces de sécurité										
Sous-totaux										
Conduite économique et respectueuse de l'environnement										
Courtoisie										
Total général										

PERMIS A1/A2

1 – LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

Pourquoi une formation avec des professionnels ?

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc...

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

**Chez H-CONDUITE notre objectif est de former des
conducteurs de deux-roues motorisés sûrs et responsables.**

2 – DÉROULEMENT DE LA FORMATION PERMIS A1/A2 CHEZ H-CONDUITE

INTRODUCTION

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression.

Chez H-CONDUITE votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Elles se trouvent dans votre livret d'apprentissage remis lors de votre inscription.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

EVALUATION DE DEPART

Au préalable à la formation, une évaluation de départ permettant d'évaluer vos compétences sur la partie pratique est obligatoire :

Nous proposons, avant l'entrée en formation, une évaluation de positionnement composée d'un test d'évaluation des pré-requis, cette évaluation s'effectue sur la piste moto avec un véhicule de la catégorie A1 ou A2, elle est suivie d'un bilan reprenant les compétences évaluées.

Les aptitudes évaluées sont les suivantes :

- L'expérience de la conduite
- Les connaissances du véhicules
- L'installation au poste de conduite
- L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La motivation à conduire
- L'émotivité
- Les compétences psycho-motrice (la compréhension et la mémoire, la perception visuelle, le partage de l'attention, le temps de réaction, la coordination main-regard, évaluation des vitesses et des distances)

Suite aux évaluations, une proposition de volume de formation pratique est présentée à l'élève.

PARCOURS FILIERE A1/A2

- L'inscription

L'inscription peut se faire à partir de 16 ans pour la catégorie A1 et 18 ans pour le A2, elle a lieu une fois le test d'évaluation effectué et la formule choisie. Le contrat est signé par les deux parties. La secrétaire remet tous les documents pédagogiques nécessaires à la formation. La formation théorique peut commencer (préparation au code de la route).

- La formation théorique spéciale ETM « examen théorique motocyclette »

La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Chez H-CONDUITE les cours de code se déroulent en salle sous plusieurs formes :

- En salle avec un enseignant : le mardi et vendredi de 17h à 18h30. Le planning des thèmes est affiché une semaine avant.
- Une fois par semaine un cours spécial ETM Examen théorique motocyclette est proposé.
- En salle avec des test en libre service au horaire du bureau (heure fixe) corrections automatiques.
- En ligne sur East-test questions et corrections automatiques.

La formation théorique est axée sur 10 thèmes (voir programme) et les compétences attendues sont :

- Connaître les règles du Code de la route.
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place.
- Identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite.
- Formuler des risques liés à la conduite d'une motocyclette.

- L'examen théorique

Chez H-CONDUITE l'inscription à l'examen ETM chez un opérateur privé est faite pour vous une fois que l'élève à une courbe de progression qui a atteint moins de 5 fautes, l'élève peut alors commencer les heures de conduite en alternance.

L'opérateur privé : « la poste code » se situe à 5 minutes de l'auto-école, une fois votre inscription validée par H-CONDUITE, votre convocation vous sera remise en main propre avec la date, l'horaire et le lieu de votre examen.

- La formation pratique initiale

Le nombre d'heures pratique est déterminé en fonction de votre test d'évaluation (au minimum 20 heures) elle se compose d'une partie hors circulation et d'une partie en circulation.

La formation pratique est un moment essentiel de la formation, elle va vous permettre de comprendre les enjeux d'une conduite sûre et responsable et les risques de la conduite du deux-roues motorisés.

Chez H-CONDUITE la formation pratique peut commencer une fois que l'élève a programmé sa date d'examen théorique. Un enseignant lui est attribué en fonction de son planning, celui-ci le suivra pendant toute sa formation. La formation pratique en circulation commence lorsque l'examen hors-circulation est validé par un inspecteur de permis de conduire.

- La formation pratique Hors Circulation

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation

- La formation pratique en circulation

- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

- Théorie de la pratique
- Procédures
- Risques
- Influences de l'environnement/ pressions sociétales

Les enseignants de la conduite et de la sécurité routière sont à votre écoute tout au long de la formation. Il est essentiel d'être à l'aise avec son enseignant et de suivre une progression.

Le planning des heures de conduites se fait au secrétariat, il est important que les heures de conduite soient régulières (environ 4 heures par semaine).

L'élève doit venir en forme aux leçons de conduite afin d'optimiser sa formation.

L'élève doit apporter son livret d'apprentissage et son équipement moto homologué (casque, gants, chaussures et manteau).

- La formation pratique hors circulation

Chez H-CONDUITE la formation pratique hors circulation se déroule sur une piste à Louveciennes. Un enseignant vous est attribué en fonction de votre planning. Les cours sont d'une durée de 2 heures. vous pouvez être en groupe de 3 personnes.

- L'examen hors circulation

Chez H-CONDUITE un enseignant vous accompagne lors de votre examen évalué par un inspecteur du permis de conduire

Le centre d'examen se situe à Trappes ou les Essarts.

- La formation pratique en circulation

Chez H-CONDUITE la formation en circulation peut commencer lorsque l'élève a réussi son examen hors circulation, vous pouvez être en groupe de trois personnes.

Une fois votre formation en circulation terminée et les 4 compétences acquises, votre enseignant vous propose un examen blanc.

L'examen blanc permet d'évaluer votre niveau en situation d'examen, votre enseignant vous propose à l'issue de l'examen blanc, une date d'examen A1/A2 en circulation.

3- COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN DU PERMIS A1/A2

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'inspecteur du permis de conduire est un cadre de la catégorie B de la fonction publique d'état. Il a qualité pour faire passer les épreuves du permis de conduire et délivrer l'avis favorable ou défavorable à l'issue de l'examen.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

- Grille d'évaluation examen hors circulation

CRITÈRES	NOTATION
Exercice correctement réalisé	A
3 pieds au sol ou 2 pieds au sol si l'exercice de déplacement de la moto sans l'aide du moteur est incorrectement réalisé (hors zones neutralisées)	A
Pied au sol supplémentaire (hors zones neutralisées)	B
Obstacle déplacé ou renversé (hors cônes de l'évitement)	B
Défaut de maîtrise du freinage identifié par une roue décollée	B
Temps compris entre 14 et moins de 16 secondes	B
Distance de freinage non respectée	C
Anticipation du freinage	C
Non respect de la vitesse minimum	C
Erreur de parcours	C
Cône d'évitement déplacé ou renversé	C
Sortie de terrain	C
Obstacle non franchi	C
Arrêt hors zone	C
2 B	C
Chute de la machine (sauf lors de l'exercice du déplacement de la moto sans l'aide du moteur)	INTERRUPTION
Notation C au cours du deuxième essai	INTERRUPTION

- Grille d'évaluation examen en circulation

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie					+1			
Total général								

PERMIS A

1 – LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

Pourquoi une formation avec des professionnels ?

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc...

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante .

Vous avez déjà l'expérience de conduite A2, l'objectif est de réfléchir avec votre enseignant, à vos choix de conduite et à l'analyse de vos expériences.

La formation pour le passage de la catégorie A2 du permis de conduire à la catégorie A s'inscrit dans une démarche « post-permis »

L'intérêt est d'échanger avec votre enseignant et d'autres élèves, à certaines prises de risque liées à la conduite du deux roues motorisés.

**Chez H-CONDUITE notre objectif est de former des
conducteurs de deux-roues motorisés sûrs et responsables.**

2 – DÉROULEMENT DE LA FORMATION PERMIS A

La formation vous permettra de conduire une motocyclette d'une puissance supérieure à 35Kw

Elle comprend trois séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière catégorie A.

La durée de la formation est de 7 heures, elles se déroulent en groupe.

Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.

Vous devez être en possession des équipements réglementaires à la conduite d'un deux roues motorisés.

- Echanges en salle, durée : 2 heures

Chez H-CONDUITE l'enseignant deux roues va échanger avec plusieurs élèves en salle sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psycho-actifs. Les élèves vont pouvoir s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.

- Formation à la conduite hors circulation, durée : 2 heures

Chez H-CONDUITE les leçons hors circulation se déroulent sur une piste située à Louveciennes. Vous avez un enseignant attribué pour toute la formation.

Vous pouvez être plusieurs élèves sur la piste (maximum deux élèves).

Il s'agit ici de s'adapter à un nouveau véhicule (Supérieur à 35Kw) et surtout démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter des situations dangereuses.

Vous devez être en possession des équipements réglementaires

- Formation à la conduite en circulation et clôture de la formation, durée : 3 heures

Chez H-CONDUITE votre enseignant réalise un audit de la conduite du ou des élèves (deux élèves maximum) principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action. Un bilan de l'audit est réalisé par l'enseignant avec chaque élève, accompagné de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes supérieure à 35kW.

Vous devez être en possession des équipements réglementaires.

- Remise de l'attestation

Votre enseignant vous délivre l'attestation de fin de formation et s'occupe de transmettre l'attestation à l'ANTS.

PERMIS AM

1 – LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

Pourquoi une formation avec des professionnels ?

L'accès à la mobilité pour tous est un enjeu majeur dans notre pays.

L'objectif est que chaque citoyen puisse se déplacer en toute sécurité.

Le risque routier est un problème de santé publique, les accidents de la route étant la première cause de mortalité chez les 18-24 ans.

L'éducation est un des leviers permettant de réduire le nombre de tués et de blessés sur les routes de France.

Il est aujourd'hui indispensable de former des conducteurs sûrs et responsables.

Apprendre à conduire est une démarche éducative, votre formateur, diplômé de la sécurité routière, saura vous accompagner dans cette démarche.

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h. Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

L'objectif de cette formation est de vous apprendre à maîtriser les règles générales de circulation et de sécurité routière, à partager l'espace routier en respectant votre sécurité et celle des autres et de vous sensibiliser aux risques.

2 – DÉROULEMENT DE LA FORMATION PERMIS AM

Il faut avoir obtenu l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'ASR pour suivre une formation pratique de 8 heures au moins assurée par une auto-école.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un Brevet de Sécurité Routière : il correspond à la catégorie AM du permis de conduire.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal est présent lors de la dernière séquence de la formation (Séquence 5).

La durée de la formation à la conduite des Séquences 2 et 5 est de 6 heures au moins.

Tout dépassement de la durée totale de 8 h minimum requiert l'accord express de l'élève, de l'un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s'il est mineur.

Vous devez renseigner le « Questionnaire préalable à la formation » figurant dans votre livret (remis lors de votre inscription)

Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.

Vous devez être en possession des équipements réglementaires.

EVALUATION DE DEPART

Un questionnaire préalable à la formation est proposé. Ce questionnaire permet à l'élève :

- De réfléchir à l'objectif de la formation AM (permet de conduire un cyclomoteur)
- De faire un point sur l'état actuel de ses connaissances théoriques et pratiques, ainsi que sur le regard porté sur la conduite et la sécurité routière

Ce questionnaire permet à l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière de commencer à connaître son élève afin d'adapter son enseignement aux besoins de celui-ci. Il dure entre 30 et 45 minutes.

Les compétences évaluées :

- Connaître l'élève conducteur
- Connaître son positionnement actuel au regard de la conduite et de la sécurité routière
- Connaissances théoriques de l'élève
- Connaissances pratiques de l'élève
- Echanges en salle, durée : 30 minutes

Chez H-CONDUITE l'enseignant deux roues va échanger avec plusieurs élèves en salle sur le respect de la règle, sur plusieurs grandes thématiques de sécurité routière et sur l'influence du groupe

- Formation à la conduite hors circulation, durée : 2 heures

Chez H-CONDUITE les leçons hors circulation se déroulent sur une piste située à Louveciennes. Vous avez un enseignant attribué pour toute la formation.

Vous pouvez être plusieurs élèves sur la piste (maximum deux élèves).

Vous devez être en possession de votre livret tout au long de la formation et vous devez être en possession des équipements réglementaires.

- Apports théoriques, durée : 30 minutes

La partie théorique est indispensable à la formation, elle permet de donner du sens à la règle, de la comprendre pour mieux l'appliquer en formation pratique et tout au long de sa vie de conducteur citoyen et responsable.

Avant de partir en circulation, l'enseignant deux roues fait un apport théorique en salle avec les élèves sur le code de la route : la signalisation, les règles de circulation, le positionnement sur la chaussée et le franchissement d'intersections. Ces connaissances sont indispensables à avoir avant de circuler en agglomération.

- Formation à la conduite en circulation, durée : 4 heures

Chez H-CONDUITE votre enseignant poursuit la formation agglomération dans toutes les situations de conduite, vous pouvez être formé à plusieurs (maximum deux élèves)

Vous devez être en possession de votre livret tout au long de la formation et vous devez être en possession des équipements réglementaires

- Fin de la formation

Chez H-CONDUITE une dernière séquence en salle sera proposée afin de vous sensibiliser aux risques de la conduite d'un cyclomoteur avec vos parents ou de votre responsable légal.

- Remise de l'attestation

Votre enseignant vous délivre l'attestation de suivi de formation et s'occupe de transmettre l'attestation à l'ANTS

Avec le permis AM, vous pouvez :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois dont la cylindrée est limitée à 50 cm³, vitesse 45km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e dont la cylindrée est limitée à 50 cm³, vitesse 45km/h).

CE DOCUMENT EST MIS A DISPOSITION A L'ACCUEIL DE L'AUTO ECOLE